

CULTES

À Strasbourg, le cardinal Parolin se fait l'avocat du Concordat

En visite en Alsace pour le Grand Jubilé de Sainte Odile, le n°2 du Vatican a défendu le régime concordataire d'Alsace-Moselle. Et soutenu la ligne traditionnelle de l'Église sur les questions de société ou le vent de rébellion venu des catholiques outre-Rhin.

Pietro Parolin s'exprime dans un français fluide coloré d'italien mais d'une voix un chouïa trop basse – une habitude de diplomate. Secrétaire d'État du Saint-Siège (l'équivalent d'un Premier ministre), le cardinal est en Alsace en tant que légat pontifical, le plus haut titre de représentation personnelle du pape François. Une visite de deux jours exceptionnelle : le cardinal a célébré le Grand Jubilé des 1300 ans de la mort de Sainte Odile à la cathédrale de Strasbourg dimanche, consacrant au passage le nouvel évêque auxiliaire de Strasbourg, M^r Reithinger. Ce lundi, il se rendra au mont Sainte-Odile pour une messe en compagnie de jeunes fidèles pour le 90^e anniversaire de l'adoration perpétuelle.

Sainte Odile, un modèle universel

Pourquoi tant de sollicitude pour une sainte régionale ? Née aveugle, « rejetée parce qu'infirmes et considérée comme inutile », Odile, qui fonde un monastère au VII^e siècle, est un modèle, à entendre son homélie à la cathédrale dimanche après-midi. Or, « l'Europe a besoin d'espérance si elle veut que finisse l'hiver démographique, fruit [...] de l'affaiblissement de l'espérance et du sens authentique de la vie et de l'existence ».

Plus prosaïquement, « on demandait la présence d'un représentant du Saint-Père [pour la célébration]. Cela donnait aussi la possibilité d'ordonner le nouvel évêque auxiliaire », a-t-il expliqué lors d'une conférence de presse au Munster-



Le cardinal Parolin en compagnie de l'archevêque de Strasbourg, Mgr Luc Ravel, à l'occasion du Grand jubilé de Sainte Odile. Photo DNA/Cédric JOUBERT

hof. « Ici, il y a encore une culture des éléments du christianisme, la sécularisation n'est pas encore très forte. Mais nous sommes en danger, la foi est en danger. »

Le Concordat de 1801 « toujours valable »

L'Alsace – avec la Moselle, qui a été très peu nommée – serait, à l'entendre, une terre préservée par le Concordat signé en 1801 entre Napoléon I^{er} et le pape Pie VII. Des accords « toujours valables » et « utiles » selon le prélat.

Mieux, « Napoléon reconnaissait le rôle social de l'Église » en garantissant sa liberté, a-t-il souligné devant plusieurs personnalités politiques et religieuses au mess des officiers, deux heures plus tard. Ce premier « Concordat moderne de l'histoire » a été suivi de beaucoup d'autres, rappelle-t-il. En particulier le dernier accord signé avec la Chine, en 2018, sur l'épineuse nomination des évêques par Pékin.

Le régime concordataire d'Alsace-Moselle, qui a donné un statut aux protestants et aux Juifs, est aussi un

« instrument important du dialogue interreligieux » prôné par le pape, « un carrefour de rencontres et de fraternité ». À la question de son ouverture éventuelle à l'islam, le cardinal botte en touche : « La difficulté est de trouver un interlocuteur », remarque-t-il, les musulmans fonctionnant sans véritable clergé.

« La démocratie se fonde sur des valeurs et le respect de la vie, du début à la fin »

Le cardinal Parolin – qui a rencontré plusieurs représentants des institutions européennes le même jour – a surtout défendu à plusieurs reprises « la vision holistique de la personne humaine », « à toutes les étapes de la vie ». Répondant à une question de la députée européenne Fabienne Keller (Agir), il a pris la défense des pays d'Europe centrale, en porte-à-faux au sein de l'Union européenne sur le droit à l'avortement ou les minorités sexuelles.

« La démocratie se fonde sur des valeurs et le respect de la vie, du début à la fin. » Une allusion transparente aux débats en matière de bio-

thique, notamment, et qui traduit une volonté de statu quo de Rome sur les questions de société.

« Si une voie est fermée, vous ne pouvez pas marcher sur cette voie »

Des sujets où il sera en communion avec l'archevêque de Strasbourg, réputé conservateur. Beaucoup moins avec le vent de rébellion qui souffle sur les catholiques allemands : des prêtres y ont célébré des unions homosexuelles, le cardinal Marx, archevêque de Munich, a proposé sa démission – refusée par le pape François – pour endosser symboliquement la responsabilité de l'Église dans le scandale des abus sexuels. Et la réflexion lancée par le « chemin synodal » allemand remet sur le tapis le célibat des prêtres ou l'ordination des femmes. Le cardinal évacue la fronde dans un demi-sourire : « Si une voie est fermée, vous ne pouvez pas marcher sur cette voie. Mais, à partir d'une voie fermée, l'esprit saint en a ouvert mille autres. »

Catherine PIETRE